

Tour de Mons.

Construite vers 1290 ;

Au 14e siècle elle appartenait au seigneur de Mons.

En 1281, un Guillaume d'Arlod est le premier seigneur connu de Mons d'après un acte de reconnaissance de fief.

La tour de Mons est le vestige d'un château du 13ème siècle, siège d'une seigneurie apparue vers la fin du 12ème siècle (vers 1290), ayant appartenu à la famille d'Arlod, vassale des comtes de Genève.

Cette construction permettait le contrôle de la vallée des Usses et de la région de la Semine.



(1) Les nobles d'Arlod, seigneurs de Mons en Semine et d'Arlod... portaient « de sable au lion d'argent ». Ils possédaient à Vanzy la fameuse tour carré de Mons, qui a environ 10 mètres de côté sur 7 et 12 de hauteur, non loin du village de Mons situé près de la rivière des Usses, sur la paroisse de Chessenaz.



N^e GUILLAUME D'ARLOD, seigr de Mons. Il reconnaît, en 1281, tenir du comte de Genève le château, ville et apparten. de Mons (*Somm. des fiefs*).

N^e et P^t GIRARD D'ARLOD, chevr, seig^r de Mons. Il vend, le 3 juill. 1404, de son franc alleu, et omnim. jurid. à Nicolette, sa belle-mère, une maison, vigne et dépend. à Arjon (Arch. Morand). Il épousa Jeannette d'Arlod. Elle était veuve en 1436, année où, le 9 juillet, elle reçoit reconnaissance pour cette même vigne d'Arjon, dont elle avait hérité de sa mère (*Ibid.*). C'est peut-être le même Girard d'Arlod, seig^r de Mons, à qui la Cesse de Genève vendit, le 1^{er} sept. 1395 (*Somm. des fiefs*), la moitié des terres, marchés et revenus qu'elle possédait à Mons, moyennant 120 flor. d'or, et qui, le 5 oct. 1405 (*Ibid.*), vendit à N^e Pierre de Chaumont deux hommes tailables rièvre Chaumont avec leurs ténements.

L'accès actuel date du 19e siècle.

Au début du 14e siècle, l'adjonction d'une cour correspond à la surélévation de la tour, et l'ensemble prend un caractère résidentiel. La cour comprenait des dépendances (granges, chènevrière, four, cuvage).

Le site a d'abord été édifié pour une fonction de guet, évoluant ensuite vers un habitat de plaisance. Ces vestiges médiévaux sont les plus anciens et les mieux conservés de la Semine.

Tours de Mons et éléments archéologiques qui s'y rattachent : inscription par arrêté du 19 septembre 1989.